

Kit de résistance

Nous sommes des personnels essentiels dans l'école d'aujourd'hui et de demain.

Cf circulaire de rentrée 2020 : « *Les réseaux d'aides spécialisées aux enfants en difficulté (Rased) contribuent de manière essentielle aux apprentissages des élèves les plus en difficulté. (paragraphe II B a)*

Aux demandes de la hiérarchie d'utiliser les ES* (enseignants spé, RASED ou UPE2A) comme remplaçants, nous souhaitons construire des **réponses collectives** afin que chacun puisse prendre position en connaissance de cause (et pas sous la pression, la culpabilité ou une pseudo solidarité).

SITUATIONS	RÉPONSES POSSIBLES
L'IEP convoque les ES* en visio.	Ne pas rester isolés, se regrouper devant un même ordinateur lors de la visio avec l'IEP.
L'IEP contacte un enseignant spé sur son téléphone perso	<p>Aucune obligation de répondre. L'Inspecteur sait très bien qu'il n'a pas normalement à nous contacter sur notre téléphone personnel. En tout cas, éviter de répondre le matin même...</p> <p>Réponses différées -> contacter un syndicat de votre choix + lecture de courriers, exemple : intersyndical adressé à la DASEN est paru pour s'opposer à ces mesures https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1ri1B25hkNw6VdzwXruEvUj4mpvju4b9i</p> <p>Sinon, voir ci-dessous les réponses possibles .</p>
L'IEP demande verbalement à un ES de faire un remplacement	<p>Ecrits consultables rédigés en nov-déc 2020 :</p> <p>https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1ri1B25hkNw6VdzwXruEvUj4mpvju4b9i</p> <p>http://73.snuipp.fr/IMG/pdf/Courrier_collectif_RASED_UPE2A_9-11-2020.pdf</p> <p>https://docs.google.com/document/d/1JZZxTRHCTQFSW4uzb5NrlleqOkIU_90x/edit</p> <p>https://docs.google.com/document/d/18jmGwWTQfM6dWfcF6SJulUifs8sQ9cwD/edit</p> <p>https://drive.google.com/file/d/1xq2Q9tLYeJ5Goz9UOycjrJd8IE6pE3Rz/view?usp=sharing</p> <p>Réponses immédiates :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Différer la réponse “ je prends le temps d'y réfléchir et je vous rappelle...” - Possibilité d'exprimer son refus SANS RISQUE DE SANCTION (l'IEP n'a pas le pouvoir de nous imposer un remplacement) <p>Arguments divers : “Nous comprenons la situation complexe de cette reprise de l'école et le manque très important d'enseignants sur le terrain, MAIS ...”</p>

-Arguments déontologiques : quelles conséquences pour les élèves les plus fragiles ? pour les familles ? pour les équipes enseignantes ?

“nous nous... que soit proposé de retirer le peu de moyens affectés à la remédiation scolaire, pour les diriger vers le remplacement des enseignants absents.

Nos élèves et nos collègues doivent-ils payer l'absence de mesures fortes pour lutter contre les effets du confinement alors que les besoins sont plus que jamais importants ?”Extrait Motion RASED

Les personnels RASED ont pris des engagements auprès des enseignants, des élèves et des parents. L'administration remet en cause tout le travail engagé dans la confiance entre les différents partenaires de l'Ecole en arrêtant la prise en charge des élèves fragiles.(position intersyndicale)

La prise en charge des difficultés des élèves à l'école maternelle et à l'école élémentaire constitue une préoccupation majeure de toute la communauté éducative. (extrait de la lettre envoyée à la FCPE)

-arguments institutionnels (textes officiels - 2 types d'injonctions institutionnelles contradictoires pour répondre à deux types d'urgences):
Notre affectation n'indique pas ce type de mission. Il faudrait recevoir un nouvel arrêté d'affectation, ou à minima qu'un ordre de mission soit envoyé où apparaîtrait explicitement le lieu et l'objet de cette mission et les dates de cette mission, ainsi que la garantie des indemnités inhérentes à cette mission : ISSR versée au remplaçants, ou frais de déplacement (cf. décret de 2006), auxquelles l'enseignant a droit.

-Arguments organisationnels :

“Si les enseignants spécialisés à l'aide pédagogique et relationnelle sont mobilisés à plein temps ou à mi temps sur des prises en charge de classes, le travail du RASED n'est plus possible...Depuis le 11 mai, nous sommes aux côtés de nos collègues pour aménager et penser autrement l'école. A ce jour, chacune d'entre nous s'est engagée auprès des équipes sur différentes actions. Nos collègues ont déjà intégré nos propositions dans leurs emplois du temps.”

-> perte de temps , perte d'efficacité

<p>Un écrit de l'IEN qui nous demande de faire un remplacement</p>	<p>Idem ↑</p> <p>Cf réponse syndicale SNUipp (Nemours) pour une collègue : (extraits)</p> <p><i>[...]Cette invitation ne correspond pas aux missions du poste d'UPEAA explicitées dans la NOTE DE SERVICE N° 2019-20-15</i></p> <p><i>Pour que madame XX se déplace dans cette école pour y effectuer un remplacement, il faudrait qu'elle reçoive un nouvel arrêté d'affectation, ou à minima qu'un ordre de mission lui soit envoyé [...] Dans l'attente d'un ordre de mission conforme, nous avons conseillé à madame XX de continuer ses missions habituelles.</i></p> <p>C'est arrivé à Nemours : réponse du syndicat : https://drive.google.com/file/d/1xq2Q9tLYeJ5Goz9UOycjrJd8lE6pE3Rz/view?usp=sharing</p>
<p>Un courrier de la DSDEN</p>	<p><i>Constat : C'est ce que que des IEN nous ont annoncé. Pour l'instant... rien ! C'est arrivé ailleurs. En Savoie, ils ont réussi à se défendre collectivement.</i></p> <p>http://73.snuipp.fr/spip.php?article6180</p>

Lien : Séance au sénat concernant les RASED le 28/11/20 Restons vigilants !!!

https://www.senat.fr/seances/s202011/s20201128/s20201128_mono.html

Chaque enseignant spécialisé peut transmettre ce document à tout personnel qui en aurait besoin.